

# PROJET PÉDAGOGIQUE, ARTISTIQUE ET CULTUREL DU CRR 93 JACK RALITE

2 0 2 3 - 2 0 2 8

## CRR 93 JACK RALITE

UNE ÉCOLE DES APPRENTISSAGES ARTISTIQUES

*Le but de l'art est de montrer l'invisible*

Jacques Rancière

# SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| A. Introduction .....   | 3  |
| B. Historique .....   | 4  |
| C. Trajectoire 2023-2028 .....  | 6  |
| <u>Evolution de contenus pédagogiques</u> .....   | 6  |
| I. Côté cursus .....  | 6  |
| → <b>Principes généraux</b> .....   | 6  |
| Entrée dans l'apprentissage et 1 <sup>er</sup> cycle .....  | 6  |
| <u>Poursuivre le développement les actions vers les familles et le lien</u><br><u>avec le territoire</u> .....                  | 6  |
| > <i>Modalités d'inscription</i> .....  | 6  |
| > <i>Année « probatoire »</i> .....   | 6  |
| > <i>hors cursus et accueil des enfants porteurs</i><br><i>d'un handicap</i> .....  | 7  |
| > <i>Renforcement des notions et contenus liés aux</i><br><i>activités artistiques dès l'entrée en apprentissage</i> .....      | 7  |
| <u>Poursuite des apprentissages (2<sup>e</sup> cycle)</u> .....   | 8  |
| > <i>une adaptation affinée des propositions du cursus en lien</i><br><i>avec les souhaits et possibilités des élèves</i> ..... | 8  |
| <u>Renforcer l'attractivité du 3e cycle / CPES</u> .....  | 9  |
| 1. <b>Compétence reconnue de l'équipe pédagogique.</b>  |    |
| 2. <b>Intérêt et pertinence du cursus proposé</b>   |    |
| > <i>Un projet pédagogique ouvert</i> .....   | 10 |
| > <i>Les activités artistiques</i> .....  | 11 |
| > <i>Compagnonnage avec le Pôle Sup'93</i> .....  | 12 |
| → <b>Adaptation du système d'évaluations</b> .....  | 13 |
| → <b>Développement des partenariats avec les acteurs culturels</b> .....  | 13 |
| → <b>Spécificités</b> .....   | 14 |
| 1. <b>Musique</b> .....   | 14 |
| 2. <b>Danse</b> .....   | 15 |
| 3. <b>Théâtre</b> .....   | 15 |
| II. Côté EAC .....  | 15 |
| → <b>Parcours EAC = un projet artistique pour tous !</b> .....  | 15 |
| → <b>De l'EAC vers le cursus</b> .....  | 16 |
| > <i>Des interventions systématiques dans toutes les écoles d'Aubervilliers</i><br><i>et de La Courneuve</i> .....              | 16 |
| > <i>La filière partenariale du second degré</i> .....  | 16 |
| > <i>Création et développement du double-cursus au lycée Wallon</i> .....   | 17 |
| III. Côté scène .....   | 18 |
| → <b>La saison artistique - un outil actif du projet d'établissement.</b> .....   | 18 |
| <u>Développement du réseau territorial</u> .....  | 19 |
| → <b>Ouverture sur le réseau national et international</b> .....  | 20 |
| <u>Communication développement de publics</u> .....   | 21 |
| <u>Mécénat</u> .....  | 21 |
| <u>Développement de la qualité de vie de l'établissement</u> .....  | 22 |
| > <i>Améliorer la qualité de vie des élèves et usagers</i> .....  | 22 |
| > <i>Offre pédagogique vers les personnes en situation de handicap</i> .....  | 23 |
| > <i>Inscription dans une véritable démarche éco-responsable</i> .....  | 23 |
| > <i>Lutte contre les formes de harcèlement et de violences</i> .....   | 24 |
| > <i>Lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes</i> .....  | 24 |
| D. Conclusion .....   | 25 |

# A. INTRODUCTION

Fort de son expérience et de son expertise, le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers - La Courneuve Jack Ralite (CRR 93 Jack Ralite) poursuit, dans le cadre de missions de service public, ses actions pédagogiques et territoriales innovantes qui ont fait sa notoriété depuis plusieurs décennies. En effet, les missions spécifiques sur un territoire particulier – missions confiées à l'établissement par ses collectivités tutelles – sont incarnées à travers un projet pédagogique innovant et atypique pour ce genre d'établissements. Embrasser une excellence à la portée de tous au travers d'une approche pédagogique ouverte et inclusive est un élément fondamental de la philosophie de l'établissement.

L'ouverture à tous de l'établissement dès le début des apprentissages en musique ou danse, l'encouragement et le compagnonnage attentif des élèves lors de la poursuite de leurs études en cycle 2 et 3, et enfin un projet original et motivant pour les élèves du 3e cycle spécialisé / CPES font partie de l'attractivité et du renom du CRR 93. La compétence, la motivation et l'engagement de l'équipe pédagogique et administrative contribuent à la réussite de ce projet original et créatif.

## **Le présent projet du CRR 93 s'appuie sur 3 piliers :**

- Évolution des contenus pédagogiques
- Développement du réseau territorial
- La vie de l'établissement

**N.B. Le présent Projet d'établissement a pour objectif de mettre en lumière la philosophie générale ainsi que les particularités et les axes de développement et les moyens d'action des activités pédagogiques, artistiques et de gestion administrative de l'établissement. La description complète du cursus sera détaillée dans les documents annexes.**

## B. HISTORIQUE

Au début des années 1970, sous l'impulsion décisive de Jack Ralite, Maire honoraire d'Aubervilliers, ancien ministre et sénateur de la Seine-Saint-Denis et de Gérard Meunier, directeur du conservatoire de 1962 à 1990, les communes d'Aubervilliers et de La Courneuve décident de fusionner leurs écoles municipales de musique. Ainsi voit le jour un établissement de dimensions plus importantes, réellement capable de répondre à la diversité des besoins et qui n'a cessé dès lors de se développer. Depuis octobre 2006, suite à la promulgation de la loi 2004 sur le transfert de compétences de l'Etat vers les Collectivités territoriales, il a été dénommé Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers - La Courneuve (CRR 93), et depuis 2023 CRR 93 Jack Ralite.

Fort de sa mission de service public, le CRR 93 Jack Ralite, réparti sur deux sites - Aubervilliers et La Courneuve - offre aux élèves un parcours complet allant de la découverte de la musique, de la danse et du théâtre à une pratique confirmée. Les enseignements sont assurés par une équipe pédagogique rassemblant des professeurs qui allient à leurs compétences artistiques une grande maîtrise dans la transmission de leur savoir-faire.

### CRR 93 Jack Ralite en quelques dates

- **1972** : ouverture de la première CHAM/CHAD en partenariat entre le conservatoire et le collège J.B. Clément à Dugny
- **1976** : ouverture de la filière F11 au lycée Henri Wallon à Aubervilliers
- à partir de 1999 : ouverture des CHAM vocales à l'école Joliot-Curie et au collège Gabriel Péri à Aubervilliers, puis CHAM percussions traditionnelles au collège Politzer à La Courneuve
- **2009** : ouverture du Pôle Sup'93, établissement supérieur adossé au CRR 93
- **2012** : ouverture de la première CHAT au collège Jean Vilar à La Courneuve
- **2018** : mise en place du CPES (Cycle préparatoire à l'enseignement supérieur) sous appellation CPES 93 en réseau avec 3 CRD du Département
- **2019** : ouverture de CHAM/D au collège Diderot à Aubervilliers
- **2023** : ouverture d'une filière « Double cursus » au baccalauréat général au lycée Henri Wallon à Aubervilliers

### Un syndicat intercommunal, deux villes, des tutelles et partenaires

**Le syndicat et les deux villes** : 4 élus titulaires et 4 suppléants de chaque ville siègent au Conseil d'Administration (CA) du Syndicat Intercommunal. Ils élisent un/une Président(e) et un/une Vice-Président(e) en début de mandat, qui depuis la naissance du Syndicat sont les Maires - Adjoint(e)s à la Culture de chacune des deux communes. Sont invités aux réunions du CA les représentants de l'Etat (DRAC), du Conseil départemental, les représentants des personnels et de parents d'élèves. Par souci d'équité entre les deux villes, une alternance sur ces deux postes est assurée en milieu de mandat. Le CA prend toutes les décisions qui concernent le fonctionnement du CRR 93, ce qui induit un lien fort et régulier entre la direction de l'établissement et les Président et Vice-Président, comme dans toute collectivité territoriale. En parallèle, la direction et les membres de l'équipe administrative du CRR 93 travaillent avec les directions générales et l'ensemble des services des deux villes. Il est primordial pour l'établissement de pouvoir collaborer en même temps avec les interlocuteurs des deux villes, afin d'être toujours en phase au quotidien dans la définition et la mise en œuvre des grandes orientations de la structure.

En outre, le **comité de suivi** – composé de l'équipe de direction du CRR 93, des Directeurs des affaires culturelles des deux villes, du représentant de la DRAC, du Conseil départemental – assure, en amont des réunions du CA, la réflexion sur des propositions, les détaille et amende, en préparant ainsi la tenue des Conseils d'Administration.

En 2022 le Conseil d'administration du CRR 93 prend la décision de faire évoluer la structuration administrative de l'établissement en un Etablissement public de coopération culturelle (EPCC). Cette démarche, qui doit aboutir pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024, permettra à l'établissement une ouverture de la gouvernance aux nouvelles collectivités, la multiplication des sources de financement, un rayonnement plus large et une assise structurelle plus solide.

# C. TRAJECTOIRE 2023 – 2028

## Évolutions des contenus pédagogiques

CRR 93 - une École des apprentissages artistiques

### *I. Côté cursus*

---

#### → Principes généraux

#### Entrée dans l'apprentissage et le 1<sup>er</sup> cycle

Poursuivre le développement des actions vers les familles et le lien avec le territoire

##### ➤ *modalités d'inscription*

Dans un territoire où la démarche des familles visant à faire bénéficier à leurs enfants des pratiques artistiques dans un cadre institutionnel n'est pas toujours connue ni induite, la communication avec les usagers est un enjeu primordial. Dans cet objectif, les réunions de pré-inscriptions ouvertes à tous ont lieu dans chacune des deux villes. Ces réunions (qui ont lieu vers fin mai ou /et début juin) ont pour objectif de transmettre les informations sur le cursus du CRR 93 aussi bien du point de vue pédagogique que pratique, de donner les explications sur les modalités d'inscription et les choix de disciplines, de répondre aux interrogations des parents et recueillir les formulaires de souhaits de pré-inscription. Un calendrier de rentrée est communiqué aux familles qui sont invitées à revenir consulter le planning de la période d'essai et venir aux jours dédiés à la rencontre des professeurs de danse et de musique. L'inscription pour l'année est effective à l'issue de cette période d'essai, pour une 1<sup>ère</sup> année qualifiée de probatoire.

Par ailleurs, les multiples interventions de l'EAC dans les établissements du premier degré contribuent à la lisibilité de l'action du CRR 93 ainsi qu'à la préparation à l'entrée dans l'établissement.

Enfin, la politique tarifaire très avantageuse est un gage d'inclusivité.

##### ➤ *année « Probatoire »*

La première année du cursus instrumental, appelée année probatoire, se déroule sous la forme de cours en pédagogie de groupe. Cette démarche véritablement inclusive permet de

faire bénéficier d'une pratique artistique à une grande majorité des enfants, et évite ainsi les listes d'attente. A l'issue de cette première année, la majorité des élèves s'inscrit pour entrer en 1er cycle. Le dispositif de « l'Année probatoire » ayant fait ses preuves sera maintenu. Cependant, l'étude sur une nécessité de formation (notamment en pédagogie de groupe) pour une partie de l'équipe sera mise en place. En effet, ce dispositif original peut rencontrer le besoin de formation de la part de certains enseignants intégrant le CRR 93.

➤ ***hors cursus et accueil des enfants porteurs d'un handicap***

Le CRR 93 propose des modalités d'intégration des enfants porteurs d'un handicap (essentiellement atteints de diverses formes d'autisme). Par ailleurs, plusieurs dispositifs pédagogiques de type « passerelles » sont proposés dans le cadre des actions de l'EAC. Les détails de ces deux sujets seront développés dans les chapitres prévus à cet effet.

➤ ***renforcement des notions et contenus liés aux activités artistiques dès l'entrée en apprentissage.***

En effet, la **pédagogie de projet** doit prévaloir dans les activités pédagogiques et cela dès l'entrée dans les apprentissages. Cela peut se concrétiser par la généralisation des projets avec la participation active des élèves. Les **pratiques collectives** sont la base des apprentissages pour les instruments d'orchestre, la voix ainsi que les instruments polyphoniques comme la guitare, la harpe ou même le piano. Tout en préservant la variété et la diversité des approches pédagogiques ainsi que la pertinence de la pédagogie individuelle, la généralisation de la **pédagogie de groupe** sera l'un des moyens des plus efficaces, notamment pour les instruments ne faisant pas partie de l'orchestre.

Chaque élève fait ainsi partie d'un ensemble instrumental ou vocal dès le début de sa scolarité. Ces ensembles réunissent **les élèves de plusieurs niveaux** ce qui permet une meilleure émulation artistique du groupe et favorise la motivation des débutants. En outre, la prise en charge des plus jeunes par les plus expérimentés crée un fort sentiment individuel d'appartenance à un groupe lui-même fort.

La forme encouragée des cours d'instrument est celle de la **pédagogie de groupe**. Les contenus de ces cours doivent permettre aux élèves d'avoir notamment les acquis adaptés pour une autonomie suffisante en orchestre/ensemble. Une coordination entre les enseignants des cours d'instrument et des pratiques collectives est indispensable.

Les contenus de cours de **Formation musicale**, dont (à ce niveau) les apprentissages de grammaire musicale sont l'un des objectifs de base, sont en lien forts et étroits avec les cours de la discipline principale. Ces contenus, où l'aspect attractif est important, sont

définis au sein des instances consultatives composées des enseignants des disciplines concernées.

Une meilleure visibilité de l'action du **département danse** au sein de l'établissement doit être engagée dès le cycle 1. Par ailleurs, afin de favoriser l'émulation, il serait souhaitable de multiplier les actions (cours, portes ouvertes, auditions...) réunissant les élèves débutants avec leurs camarades des niveaux supérieurs.

La production des élèves est également une base **d'évaluation**. Les critères (acquisitions techniques, oreille, développement personnel au sein du collectif, les savoirs faire/être, créativité...) sont déterminés dans les instances créées *ad hoc*.

### Moyens d'action

- Création de groupes permanents de réflexion pilotés par un référent identifié par la direction. Ces groupes seront composés par les enseignants d'instrument, de FM et de pratiques collectives
- Lorsque la pédagogie de groupe est appliquée, adaptation au format de cours *ad hoc* (en respectant les durées de cours mentionnées dans le Schéma d'orientation pédagogique)
- L'inscription des actions ciblées « 1<sup>er</sup> cycle » dans la saison artistique de l'établissement.

### Poursuite des apprentissages (2e cycle)

- ***une adaptation affinée des propositions du cursus en lien avec les souhaits et possibilités des élèves, ouverture à la transdisciplinarité.***

Afin de fidéliser les élèves, il s'agit d'adapter les propositions et les contenus du cursus aux élèves au cours de leur 2e cycle du conservatoire. A cette problématique assez courante, dont les causes sont multiples (entrée au collège et au lycée, accroissement des activités scolaires, pression liée à la réussite scolaire, diminution de l'intérêt pour une activité artistique, etc), le projet pédagogique de l'établissement propose des solutions alternatives pour les élèves qui ne se projettent pas vers un cycle supérieur, mais souhaitent toutefois poursuivre une activité artistique. Ce cursus appelé « à dominante de pratiques collectives » déjà en place construit davantage sur la participation aux **pratiques collectives**, y compris la musique de chambre, où le cours d'instrument et de Formation musicale deviennent un support à ces pratiques sera renforcé. .

La question du **répertoire** est un élément central lié également à la motivation des élèves du Cycle 2. La plus grande ouverture déjà pratiquée sera encouragée pour que les élèves en âge de l'adolescence puissent former le plus naturellement possible un lien direct avec leurs centres d'intérêt.

Ouverture à d'autres formes de pratiques artistiques, comme l'improvisation, MAO, l'initiation à un nouvel instrument, une nouvelle discipline ou une création d'un groupe, tout cela sous la forme d'options, sont à stimuler.

Une attention toute particulière sera portée aux actions encourageant et développant la **créativité**. Ateliers de composition au sein de cours de FM, possibilité de valoriser les créations des élèves lors des évaluations, moments de diffusion lors de la saison artistique de l'établissement... plusieurs typologies de ces actions, dont certaines sont déjà à l'œuvre au CRR 93, seront encouragées ou créées.

Pour le département **Danse**, une ouverture accrue vers une **transdisciplinarité** chorégraphique ainsi qu'à diversification des disciplines enseignées sera favorisée. Cette ouverture permettra aux élèves de mieux identifier leur futur projet d'activité artistique, mais également favorisera le décroisement et contribuerait à la diversification des publics.

Tout comme pour les élèves du cursus musical, les contenus de cours encourageant la **créativité** doivent être renforcés.

### Moyens d'action

- A l'issue de la 1<sup>e</sup> ou 2<sup>e</sup> année du Cycle 2, organisation d'un bilan d'étape pour tous les élèves – en musique et danse - afin d'affiner leurs orientations possibles, l'éventuel projet et désirs vis-à-vis de pratiques artistiques futures.
- Pour les disciplines musicales, renforcement du parcours à dominante de pratiques collectives et l'ouverture aux diverses pratiques artistiques
- Pour les disciplines chorégraphiques, envisager de créer un plan de formation (notamment avec le concours du CND à Pantin) afin de donner la possibilité aux enseignants de se former et d'élargir leurs champs de compétences des enseignements portés davantage sur la transdisciplinarité.
- Élargir les actions partenariales avec le domaine (département) Création de l'établissement.

### Renforcer l'attractivité du 3<sup>e</sup> cycle de formation à la pratique amateur, 3<sup>e</sup> cycle spécialisé / CPES

Fort de la qualité d'une proposition pédagogique originale qui s'adresse aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle, 3<sup>e</sup> cycle spécialisé / CPES, le CRR 93 va renforcer l'attractivité de ce cursus.

Ce renforcement s'opère grâce aux 2 axes principaux :

### 1. Compétence reconnue de l'équipe pédagogique.

L'originalité du projet pédagogique du CRR 93, attractif pour les enseignants avec une forte personnalité pédagogique, est à son tour un élément important d'attractivité de l'établissement auprès des élèves actuels et futurs. Afin de garder cette dynamique, l'attention particulière sera portée au **projet et valeurs pédagogiques des enseignants** lors des recrutements futurs. Par ailleurs, il est important d'impliquer davantage des nouveaux collègues de générations plus jeunes dans les instances de consultation afin de garantir la pérennité des particularités pédagogiques et créatives de l'établissement.

### 2. Intérêt et pertinence du cursus proposé.

Plusieurs paramètres sont inclus dans cet axe :

#### ➤ *Un projet pédagogique ouvert :*

Sur le plan pédagogique, le projet proposé par le CRR 93 aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle spécialisé / CPES est original et complémentaire par rapport aux projets développés par les autres établissements franciliens. En effet, il se distingue par une grande adaptabilité des enseignements proposés aux profils des élèves (rappelons qu'il n'y a pas de limite d'âge pour faire des études au CRR 93), ses enseignements étant en adéquation avec les futurs projets professionnels (ouverture sur la transdisciplinarité, l'enseignement, l'encadrement artistique des enfants, la créativité, prise d'initiative de création des projets, médiation culturelle, etc...). Un lien fort avec le territoire et ses acteurs culturels, sociaux et éducatifs ou de ceux du secteur hospitalier est l'un des atouts de la formation proposée. Ces éléments seront consolidés et développés.

Ce projet attire également un public qui cherche une formation ouverte et originale. C'est bien la réponse à la question « **qu'est-ce qu'un artiste de demain ?** », qui a motivé ce projet pédagogique, car une multitude de possibilités existent et doivent être définies et, surtout, préparées par le biais d'une formation adéquate. A noter que ce projet est tout à fait en lien avec celui proposé par le Pôle Sup'93 – en effet, de nombreux étudiants de cet établissement partenaire viennent majoritairement du CRR 93.

Par conséquent, l'offre pédagogique de notre établissement est singulière dans le paysage francilien ce qui lui confère un attrait et un caractère distinctif dans l'écosystème des enseignements spécialisés.

## Une offre pédagogique à destination des amateurs :

L'offre actuelle à destination des élèves en cursus menant à une pratique amateur est bien fournie et diversifiée. En effet, plusieurs possibilités s'offrent aujourd'hui à ce public : une formation diplômante, la possibilité d'assister aux divers ateliers de pratiques en musique ou / et danse, les cours de FM « hors cursus », des pratiques collectives vocales ou instrumentales, participation aux projets et auditions.

L'accompagnement vers une sortie du conservatoire ainsi qu'une orientation vers une pratique amateur en autonomie, la connaissance des filières et de diverses possibilités de pratiques dans le monde associatif seront renforcées. Ainsi, le CRR 93 renforcera son rôle de lieu de ressources pour ce public.

### Moyens d'action

- Développer la communication sur les particularités du cursus proposé
- Renforcer la place des projets artistiques
- Créer un suivi personnalisé d'orientation des élèves

#### ➤ **Les activités artistiques.**

L'une des particularités des cursus proposés aux élèves du CRR 93 est, portée par la pédagogie de projet, la richesse des activités artistiques au sein de l'établissement. Ces dernières sont de 2 types : celles intégrées dans le cursus (comme le « projet personnel », les sessions d'orchestre...), donc obligatoires, et celles qui sont initiées et créées à l'initiative personnelle des élèves. Ce deuxième point est d'une importance capitale car, très motivant sur le plan pédagogique, il permet une émulation artistique et renforce le sentiment de faire ses études dans une véritable **Ecole des apprentissages artistiques**. Avoir les possibilités de mettre en œuvre leur créativité et sens de l'initiative motive fortement les élèves, les encourage à être force de proposition, se sentir acteur de leur(s) projet(s) artistiques actuels et futurs, à créer leur réseau.

Ces initiatives personnelles, extrêmement importantes dans la construction d'un futur artiste professionnel ou amateur, seront encouragées et valorisées notamment dans une évaluation des compétences acquises menant au diplôme.

### Moyens d'action

- Suivi personnalisé des activités artistiques des élèves

- Prise en compte de ces notions dans les critères d'évaluation

➤ **Un compagnonnage avec le Pôle Sup'93.**

L'adossement au CRR 93 d'un établissement d'enseignement supérieur, avec lequel le conservatoire partage un nombre important d'enseignants, des locaux et le parc instrumental, crée une dynamique unique. En faisant un parallèle avec l'enseignement général, cela donnerait une situation où une école primaire, un collège, un lycée et une université se retrouveraient à partager un certain nombre d'enseignants (dont la compétence s'étire des débuts des apprentissages à la sortie des enseignements supérieurs !) et projets, les croisements de publics s'enrichissant mutuellement. Cette situation est tout à fait unique dans le paysage de l'enseignement – y compris artistique - et mérite d'être soulignée et saluée. Les bénéfices en sont multiples : naissent ainsi une vision globale des enjeux sur toute la durée des études, un terrain propice à l'expérimentation pédagogique, une possibilité rare de croisement des publics, une capacité de l'évolution accrue grâce à une dynamique d'un projet global... Le cursus proposé aux élèves – prioritairement à ceux du 3e cycle spécialisé / CPES – se voit d'être nourri par cette proximité avec les études supérieures, créant ainsi les conditions favorables à la projection et à la clairvoyance. Ainsi, une véritable dynamique de **filière de l'enseignement artistique** - de l'école primaire jusqu'à la Licence - existe grâce à la collaboration de deux établissements, et plus généralement sur le réseau des établissements d'enseignement artistique spécialisé de la Seine-Saint-Denis.

**Cependant, dans l'intérêt commun, cette dynamique pourrait être développée et approfondie.** Plusieurs pistes de développement du partenariat pédagogique et logistique avec la direction du Pôle Sup'93 seront mises en chantier. Parmi les plus importantes : une meilleure synergie de la filière globale des enseignements artistiques en Seine-Saint-Denis qui constitue le partenariat entre les deux structures, une meilleure prise en compte des propositions et suggestions de l'équipe pédagogique commune aux deux établissements, une optimisation de l'occupation des locaux, une mise à profit plus approfondie de la saison artistique du Pôle Sup'93 par l'équipe pédagogique du CRR 93.

#### **Moyens d'action**

- Structuration du partenariat CRR 93 – Pôle Sup'93 par une instance dédiée

## → Adaptation du système d'évaluations.

Le système d'évaluation doit tenir compte des évolutions des pratiques pédagogiques en général, des nouvelles dynamiques sociétales et des rapports qu'un élève peut entretenir avec sa propre activité artistique. Ainsi, certaines épreuves peuvent être qualifiées d'anachroniques ou être considérées comme « datées », et ne permettent pas d'avoir une vision globale des compétences acquises du fait de leur fragmentation. Par ailleurs, le projet futur de l'élève n'est pas toujours considéré dans sa globalité lors du « verdict évolutif ». Ainsi, l'adéquation entre le projet de l'élève et sa prestation artistique lors de l'examen doit être prise en considération lors de tout acte d'évaluation.

Un des chantiers importants qui s'ouvrent est **la réforme du système d'évaluation** aussi bien pour les élèves des trois premiers cycles dans leurs ensembles que pour ceux du cycle spécialisé. Un autre chantier est celui de l'évaluation des élèves en CPES (ce cursus est dépourvu d'examens et de toute forme de contrôle autre que celui de l'assiduité).

Les critères doivent tenir compte de la totalité de la personnalité artistique de l'élève qui doit être encouragée, de son projet, de ses capacités d'évaluation, de son investissement et de ses activités tout au long de son parcours d'élève.

### Moyens d'action

- Création d'un groupe de travail spécifiquement sur le sujet d'évaluation formative/formatrice et sommative
- Intégrer les résultats des travaux de ce groupe dans le projet pédagogique par étapes

## → Développement des partenariats avec les acteurs culturels

Afin que les futurs professionnels du monde culturel puissent avoir une vision la plus large et claire possible, les partenariats actuellement engagés avec les acteurs incontournables du paysage culturel, comme l'Opéra de Paris, la Philharmonie de Paris, l'Orchestre de Paris, l'IRCAM, le Festival de Saint-Denis, etc, doivent être développés et approfondis. Par ailleurs, les acteurs culturels locaux, comme les festivals Villes des Musiques du Monde ou Banlieues Bleues, La Dynamo (pour les musiques du monde, jazz et musiques actuelles), théâtre équestre Zingaro, Académie Fratellini, Les Laboratoires d'Aubervilliers (pour la transdisciplinarité) ou les lieux comme Poush (un lieu de création alternative) sont également porteurs de potentiels partenariats. Enfin, la continuité des partenariats avec le Centre dramatique national La Commune et le Centre culturel Jean Houdremont sera assurée. Ces multiples partenariats permettront d'enrichir l'offre pédagogique du conservatoire, assureront également la diffusion, favoriseront une ouverture esthétique et création.

En effet, la vision la plus large possible de différents types d'activités du modèle culturel donnera la possibilité aux élèves d'affiner leur projet professionnel, éclairera le choix des

établissements d'enseignement supérieur pour ceux du cursus CPES, ouvrira les perspectives et nourrira la créativité de tous.

## Moyens d'action

- Renforcer le rôle consultatif du Bureau des Elèves (la BDE) et de l'Association des parents d'élèves des conservatoires (l'APEC) en créant les espaces d'échanges et de dialogues
- Créer un groupe de travail spécifique sur le sujet des évolutions et des modalités de leur mise en place
- Créer une stratégie de communication sur la vie du CRR 93 en général et son rayonnement pédagogique en particulier

## → Spécificités

### 1. Musique

Renforcement de compétences liées aux pratiques collectives particulièrement en 3e cycles / CPES (en effet, grâce à la mise en place du cursus à dominante de pratiques collectives dans les cycles 1 et 2, cette préparation y sera intrinsèque) : ateliers de travail sur le son collectif, déchiffrage, répertoire.

*Domaine Création* : continuer et développer son rayonnement sur l'ensemble de l'écosystème du CRR 93.

*Domaine Musique ancienne* : réaffirmer sa spécificité, poursuivre les partenariats avec les établissements d'enseignement initial et supérieur

*Domaine Jazz et des Musiques actuelles amplifiées* : faire évoluer l'actuel département vers une ouverture stylistique notamment des autres formes et styles de musiques actuelles amplifiées ; renforcer la formation en gestion des outils numériques, notamment ceux de prise du son et montage audio / vidéo. Développer les partenariats avec les lieux de diffusion

*Domaine Musiques du monde* : étudier les passerelles entre la CHAM Politzer et le cursus du conservatoire ; engager une réflexion sur la création d'une filière entre l'enseignement initial et supérieur ; favoriser une dynamique de partenariats avec les structures de diffusion, monde associatif, les instances publics.

## **2. Danse :**

Mise en place et développement du CPES en partenariat avec les établissements de la Seine-Saint-Denis : CRD de Montreuil, Pantin et Bobigny

Renforcement des collaborations avec les structures culturelles du territoire (secteur associatif, lieux de diffusion)

Poursuite d'une dynamique pédagogique et créative transversale entre les 3 disciplines chorégraphiques enseignées.

Approfondissement des projets en partenariat avec les départements de musique et d'art dramatique du CRR 93 et des établissements du réseau.

## **3. Théâtre :**

Continuité du partenariat avec la future équipe de La Commune,

Renforcement de la collaboration au niveau de la plateforme théâtrale 93 ainsi que Prépa Théâtre'93 « Egalité des chances » (collaboration entre le CRR 93, CRD de Bobigny et de Pantin et la MC93)

Poursuite et approfondissement de collaborations avec les départements de musique et de danse

Renforcement des passerelles avec le CHAT Vilar.

## **II. Côté EAC**

---

### **→ Parcours EAC = un projet artistique pour tous !**

Les projets artistiques seront la base pédagogique, le fondement même des contenus des diverses interventions « hors les murs » du CRR 93 (sensibilisations, CHAM/D/T, Parcours/Passeport musique, etc).

Il est connu qu'en l'absence notamment d'un projet artistique, les enfants perdent le sens principal de l'activité dite « artistique ». Leur motivation devient parcellaire, les enfants perdent le fil de ce pourquoi ils suivent les cours de musique, de danse ou de théâtre.

La pédagogie de projet n'étant pas synonyme de « production artistique, les séances de travail ne sont pas exclusivement les « répétitions » pour un « projet de fin d'année ». Il existe en effet plusieurs façons de l'appliquer (spectacles, auditions, prestations des étapes

de travail, jeux à l'intérieur du groupe...), c'est bien aux équipes du CRR 93 et de l'Education nationale de prendre en charge les contenus des séances tout en y intégrant les acquis techniques et divers savoir-faire et savoir-être.

## → De l'EAC vers le cursus au CRR 93.

### ➤ *Des interventions systématiques dans toutes les écoles d'Aubervilliers et de La Courneuve*

Afin d'assurer une continuité entre les actions liées à l'EAC et le cursus du CRR 93, les contenus des interventions des niveaux GS et CP des dispositifs Passeport musique à La Courneuve et Parcours Musique à Aubervilliers ont été harmonisés avec ceux du cursus d'éveil et d'initiation des conservatoires. Ainsi, les enfants sortants de l'un de ces deux dispositifs peuvent intégrer naturellement la formation interne de l'établissement. Cette démarche doit être affinée et approfondie.

### Moyens d'action

- Mise en place d'un comité de pilotage réunissant les conseillers pédagogiques des inspections de circonscription de l'Education nationale, des représentants des Directions des affaires culturelles des Villes d'Aubervilliers et de La Courneuve, et des représentants de l'équipe pédagogique de l'EAC du CRR 93.
- Renforcer la concertation entre les professeurs des écoles et l'équipe pédagogique du CRR 93.
- Continuité du projet d'orchestre à l'école sur deux groupes scolaires d'Aubervilliers.
- Mise en place d'ateliers de découverte instrumentale
- Mise place de concerts pédagogiques réalisés par les étudiants du CRR 93 dans le cadre de leurs Projets personnels.

### ➤ *La filière partenariale du second degré*

Le CRR 93 est un partenaire historique des classes à horaires aménagés en collège avec la création d'un cursus CHAM musique et danse sur le Collège de Dugny dès les années 1970. Quatre collèges sur les deux communes proposent des dispositifs de classes à horaires aménagés.

La Courneuve : Classe à horaires aménagés Théâtre au collège Jean Vilar, classe à horaires aménagés Musiques du monde au collège Georges Politzer.

Aubervilliers : Classe à horaires aménagés voix au collège Gabriel Péri et classe à horaires aménagés Musique et Danse au collège Denis Diderot.

Ces dispositifs, encadrés par des conventions réglementaires, sont de véritables outils de l'éducation artistique et culturelle car ils permettent, pour trois d'entre eux (Vilar, Politzer, Péri) d'accueillir des élèves adolescents débutants motivés par une pratique artistique renforcée à laquelle ils ont été sensibilisés au cours de l'année de CM2. Il faut rappeler et souligner que ces collèges sont tous situés dans le réseau d'éducation prioritaire.

Le dispositif du collège Diderot accueille principalement des élèves du 1<sup>er</sup> degré déjà engagés depuis plusieurs années dans une pratique artistique.

#### **Moyens d'action**

Renforcement de la concertation Education nationale / communes / CRR 93 par une réunion biannuelle de comités de pilotage incluant des réflexions sur des contrats d'objectifs entre les partenaires et le CRR 93, ainsi que des travaux sur les projets et la valorisation de ces classes.

#### **➤ Création et développement du double-cursus au lycée Henri Wallon**

Dès la rentrée 2023, sont ouvertes au lycée Henri Wallon d'Aubervilliers une classe de seconde et une classe de première avec un aménagement horaire permettant aux élèves de suivre un double-cursus d'études générales et d'études artistiques renforcées en conservatoire en danse ou en musique. Il s'agit d'une première formation de ce type menant au baccalauréat « général » en dehors de Paris.

L'emploi du temps concentre les études générales sur les matinées et les études artistiques sur les après-midis.

#### **Moyens d'action**

- Mise en place d'une instance de pilotage entre les partenaires.
- Valoriser la créativité des élèves par des projets et des temps de restitution
- Assurer une communication de mise en valeur de ce nouveau dispositif

### III. Côté scène

---

#### → La saison artistique - un outil actif du projet d'établissement.

L'importance de la saison artistique sur le plan pédagogique avait été évoquée dans le chapitre lié aux évaluations. Il est également indispensable de rappeler ici que grâce à ses spectacles, auditions et concerts (plus de 200 prestations annuelles), le CRR 93 Jack Ralite reste un acteur majeur de la vie culturelle du territoire. La fréquentation de l'établissement participe donc à une **dynamique culturelle globale** tant voulue par l'un de ses créateurs - Jack Ralite. Les dernières estimations font état d'environ 12 000 entrées cumulées sur une saison artistique.

Les trois disciplines représentées au conservatoire ainsi que le département de l'EAC sont par conséquent un outil de diffusion important qui contribue à la visibilité de leurs actions et un outil de communication aidant à l'éventuelle naissance de vocations et d'intérêt chez de potentiels nouveaux élèves.

Ce foisonnement, nécessitant un travail de coordination et d'organisation solide, pointe toutefois quelques problématiques. En effet, la généralisation de la pédagogie par projet a comme conséquence l'augmentation très sensible de l'activité de production. La saison artistique du CRR 93 (ainsi que les espaces) étant déjà saturée, il est important de se mettre en quête des solutions. Parmi les pistes envisagées se trouve la volonté de mieux équilibrer les activités tout au long de l'année scolaire, la recherche de nouveaux lieux de production, l'élargissement des partenariats, mais également, comme évoqué auparavant, une réforme des évaluations.

Il est constaté que l'organisation des examens occupe une large partie de la fin de l'année scolaire (par ailleurs une période propice à la réalisation des projets artistiques) : cette occupation se traduit aussi bien sur le plan logistique – les salles et les grands espaces sont mobilisés – que sur le plan de l'organisation des études. Ainsi, la 3e partie de l'année scolaire est généralement consacrée à la préparation des programmes d'examens pour les élèves passant leurs examens de fin de cycle. La réforme engagée des évaluations pourra de ce fait libérer les espaces (physiques et mentaux) afin que la production artistique des élèves soit au cœur des apprentissages.

## Développement du réseau territorial

Le CRR 93 va poursuivre et développer son action territoriale au niveau régional, départemental, comme au niveau de l'agglomération Plaine Commune.

### **Ce développement prendra plusieurs formes :**

- une place parmi ses pairs : le CRR 93 occupe une place de plus en plus active au sein du réseau des 8 CRR d'Ile-de-France. Cette place sera renforcée par une participation active aux projets pédagogiques comme les journées CPES à l'Orchestre de Paris (action existant depuis 2020, dont la direction du CRR 93 a assuré la coordination en 2022), de création de l'orchestre lyrique de jeunes ADO (« Apprentissage De l'Orchestre ») en partenariat avec l'Opéra National de Paris, mais également à travers une participation active au sein du collectif de direction des CRR d'Ile-de-France. En outre, le projet pédagogique alternatif dont les grandes lignes ont été évoquées plus haut, assure à l'établissement un rayonnement particulier et une forte attractivité auprès des publics. Une intense activité artistique de l'établissement constitue, en dehors des évidents bénéfices sur le plan pédagogique, une belle vitrine de son action qui renforce son image d'Ecole d'art.
- Seul CRR du Département, le CRR 93 a un rôle de « tête de réseau » sur le plan pédagogique et conduite de projets pour les établissements classés ou non classés (6 écoles de musique/conservatoires sur le territoire de l'agglomération Plaine Commune, 3 CRD sur le territoire de la Seine-Saint-Denis). La longue expérience et la reconnaissance de la compétence pédagogique de l'équipe du CRR 93 permet d'avoir une légitimité auprès du réseau d'enseignants.
- Sur le plan artistique : les moyens humains et techniques du CRR 93 lui permettent d'engager les projets et les actions d'envergure (opéras, grands concerts symphoniques, projet de partenariat avec les structures artistiques...) qui favorisent le territoire et son image, créent un cadre vertueux quant à l'attractivité des établissements pour les familles et les grands élèves.
- Le développement des actions partenariales avec les acteurs culturels et éducatifs (y compris les universités ou les instances scientifiques) du département a pour but d'avoir une meilleure assise départementale, mais il constitue également une source d'enrichissement pédagogique pour le conservatoire, ses élèves et ses enseignants car la Seine-Saint-Denis est un département particulièrement riche en ressources artistiques dans les domaines et esthétiques des plus variés.

- Sur le plan statutaire, en tant qu'élément constructif du classement des établissements partenaires. Le classement « CPES » des CRD de Pantin, Montreuil et Bobigny est obtenu notamment grâce à la mise en réseau avec le CRR 93 : l'un des critères *sine qua non* du classement étant le nombre d'élèves inscrits dans le cycle spécialisé, le CRR 93 sur ce point est parfaitement armé. La pérennisation et le développement de l'activité du CRR 93 assurera aux établissements partenaires une place importante dans le paysage des établissements classés du territoire.
  
- L'ouverture des enseignements sur l'agglomération : les enfants issus de la totalité du département de Seine-Saint-Denis pourront intégrer le CRR 93 dès le niveau probatoire. En effet, aujourd'hui, l'initiation et le 1er cycle du CRR 93 sont ouverts uniquement aux enfants des familles habitant les villes fondatrices du Conservatoire ou des enfants des personnes travaillant pour ces deux villes.

#### Moyens d'action

- Création d'un poste de **Coordinateur du réseau** afin de renforcer le travail en réseau avec les établissements du département et de la région.

### → Ouverture sur le réseau national et international

En dehors du rayonnement et de la notoriété que les actions d'envergure nationale et surtout internationale apportent à l'établissement et à ses tutelles, la participation des élèves à ce type de projets est un très bel outil de motivation, de dépassement et d'ouverture. Les actions partenariales avec le conservatoire de Beit Jala (Palestine), centre Sonis à Pointe-à-Pitre, réseaux des conservatoires et écoles de musique en Chine renforcent le rayonnement du CRR 93.

Plusieurs types de projets sont à poursuivre ou mettre en œuvre :

- participation aux festivals et concours pour les chœurs et orchestres des enfants et de jeunes, par exemple « Summa Coum Laude » (Vienne, Autriche), Children's Choir Festival (Halle, Allemagne)
- collaborations pédagogiques et artistiques avec les structures d'enseignement en France et à l'étranger
- participation à des festivals
- tournées

Pour la prise en charge de ce type de projets, il sera nécessaire de rechercher des financements à travers le mécénat, rachat de sessions, appels à projets notamment des fondations comme Carasso, Orange (pour les projets vocaux), Caisse de dépôts, Indosuez, par le biais d'Erasmus+...

## **Communication, développement de publics**

En se limitant essentiellement à l'information sur la saison et les activités pédagogiques et territoriales, la communication externe du CRR 93 souffre aujourd'hui d'une approche inégale, fragmentée et manquant d'une stratégie à court, moyen et long terme.

Même si lors de la saison 2022-2023 ce secteur a fait l'état des améliorations importantes, grâce, notamment, à la mise en place du nouvel organigramme, des progrès significatifs doivent être initiés afin que la communication soit un outil pertinent pour l'image de l'établissement et de son développement.

Par ailleurs, la poursuite des actions pour le développement des publics sera l'un des axes principaux pour les années à venir.

### **Moyens d'action**

- Définition d'une stratégie de communication à court, moyen et long terme.
- Transformation du poste « assistant de communication » en « chargé de communication » sous la responsabilité directe de la direction.
- Attribution d'un budget ciblé
- Acquisition des outils informatiques et techniques pour une meilleure réalisation des supports

## **Mécénat**

L'utilité des recherches de mécénat n'est pas à démontrer. Plusieurs secteurs d'activité du CRR 93 peuvent être concernés par les financements venants du mécénat : investissement, achat d'instruments de musique, aide à l'acquisition des instruments pour les élèves en voie de professionnalisation, financement d'outils informatiques pour le département Création, dépenses liées à la saison artistique, matériel informatique en relation avec les nouvelles technologies de l'enseignement ou pour les besoins de l'équipe administrative.

Cependant, afin que les démarches de recherche de mécénat puissent être fructueuses, l'attractivité de l'établissement est primordiale : en effet, toutes les analyses indiquent que les mécènes potentiels, ayant le souci de soigner leur image l'associent davantage aux structures dont le rayonnement, la notoriété et la renommée sont porteurs d'une image positive et solide. Les multiples problématiques liées à l'instabilité de la situation financière du CRR 93 risquent d'interférer et de diminuer l'image d'un établissement qui assure un rayonnement important dans son secteur d'activités.

Par ailleurs, le principe de « cercle vertueux » est également très présent dans ce domaine : plus une structure est soutenue, plus elle attire de nouveaux candidats.

Enfin, la recherche de mécénat est une activité nécessitant une forte implication (y compris sur le plan temporel), demandant un suivi soutenu et une grande disponibilité. Cette tâche nécessite donc d'être assurée par un personnel *ad hoc*.

#### **Moyens d'action**

- Engager les démarches de communication pour consolider l'image positive et attractive du CRR 93
- Création d'un référent « mécénat » au sein de l'équipe administrative
- Création d'un document de support

### **Développement de la qualité de vie de l'établissement**

#### **➤ Améliorer la qualité de vie des élèves et usagers**

Les moyens seront employés pour améliorer la qualité de la vie des élèves. Parmi les pistes envisagées, nous citerons l'installation des espaces de communication et de partage des informations entre l'administration du CRR 93 et les élèves et leurs représentants, la création des espaces de convivialité. Dans le but d'affiner les propositions et les moyens d'action, ce projet sera travaillé en étroite collaboration avec l'APEC et le BDE.

- Renforcer le rôle consultatif du BDE et de l'APEC en créant les espaces d'échanges et de dialogues
- Améliorer les espaces de convivialité des bâtiments

➤ **Offre pédagogique vers les personnes en situation de handicap**

Le CRR 93 va poursuivre l'accueil des enfants en situation de handicap, particulièrement ceux atteints de diverses formes autistiques. Dans le passé, deux sessions de formation (dont la dernière a eu lieu en septembre 2022) ont permis à 12 enseignants du CRR 93 de se former et d'assurer cette activité.

- Organiser les formations de remise à niveau de ces enseignants, mais également des sessions pour les nouveaux collègues.
- Améliorer la communication sur ce volet d'activité du CRR 93
- Créer un poste de référent handicap
- Etudier les possibilités de création de passerelles avec la Maison de l'autisme (Aubervilliers)

➤ **Inscription dans une véritable démarche éco-responsable**

L'impact environnemental des achats et des investissements est pris en compte, dans la mesure du possible, par le choix de produits durables. L'impact environnemental des consommations est réduit grâce au contrôle de l'impression et de la photocopie, ainsi que par la limitation du tirage des programmes trimestriels et autres documents de communication. Les mitigeurs poussoirs temporisés installés sur l'ensemble des robinets et des chasses d'eau à double flux permettent de limiter la consommation d'eau. L'implantation d'une machine à café broyeur de grains contribue à réduire l'émission de déchets. Les déchets font enfin l'objet d'un tri sélectif.

Des incitations à la frugalité en matière de consommation d'énergie (éteindre les lumières, éteindre son ordinateur plutôt que de le laisser en veille, limiter l'utilisation de chauffages d'appoint, etc.) contribuent à leur réduction.

Une réflexion est en cours pour la mise en œuvre du forfait mobilité durable à brève échéance afin d'accompagner au mieux la transition vers des déplacements domicile-travail vertueux. Un mécanisme d'information des agents visant le développement du covoiturage sur la base du volontariat est également en réflexion.

Enfin, l'utilisation des espaces verts du bâtiment d'Aubervilliers est à étudier avec les services des bâtiments de la ville d'Aubervilliers.

➤ **Lutte contre les formes de harcèlement et de violences**

La violence sous toutes ses formes est explicitement bannie du conservatoire.

Un plan de lutte global se basant sur des actions menées en amont et des réponses adaptées apportées à chaque situation constatée est en cours de construction et devrait être mis en œuvre au dernier trimestre 2023.

➤ **Lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes**

Le principe d'égalité entre femmes, hommes et genres est mis en œuvre à plusieurs niveaux.

Sur le plan des ressources humaines, une attention semblable est portée à l'ensemble des candidatures lors des processus de recrutement, y compris pour pourvoir des fonctions pouvant souffrir de stéréotypes de genre (ex. : communication, accueil, régie) et notamment lors des recrutements d'enseignants de disciplines instrumentales à connotation de genre (ex. : harpe, flûte traversière, saxophone, etc.). Les hommes et les femmes bénéficient d'un égal accès à la formation professionnelle et perçoivent la même rémunération lorsqu'ils occupent le même grade et le même échelon.

### **Moyens d'action**

- Un/une référent(e) sur les questions relatives à l'égalité hommes/femmes, harcèlement, agissements sexistes et violences au sein du conservatoire sera désignée à brève échéance. Ce/cette référent(e) sera l'interlocuteur/interlocutrice des membres du personnel, du Comité Social Territorial (représentants du personnel) et de la Direction pour toutes les problématiques ayant trait à l'égalité hommes/femmes, au harcèlement, aux agissements sexistes et aux violences.
- Rédaction d'une Charte des bonnes pratiques

**Son champ d'action sera le suivant :**

- Organisation d'actions de sensibilisation et de formations à destination des agents ;
- Information, conseil et écoute des membres du personnel ;
- Dialogue sur ces thèmes avec la Direction.

Ce rôle de référent(e) sera effectué sur la base du volontariat par un agent. Le ou la référent(e) bénéficiera de formations adaptées.

Dans la mesure du possible, les tiers invités dans le cadre des *masterclass* le sont dans une proportion identique d'hommes et de femmes.

Par ailleurs, une enquête visant à baptiser l'auditorium proposera qu'il le soit en hommage et en référence à une compositrice pour contribuer à un nécessaire rééquilibrage historique.

Enfin, un dialogue a en outre été instauré avec le Référent déontologue laïcité du Centre Interdépartemental de Gestion.

## D. CONCLUSION

Le présent projet propose une vision portée par un établissement ouvert et dynamique, créatif et attachant. Après plus d'un demi-siècle d'existence, d'engagement et de passion, le CRR 93 Jack Ralite fixe vers l'avenir un regard optimiste. Dans un monde en constante évolution qui va de plus en plus vite et où la perte des repères est constante, la culture est un socle sur lequel l'avenir serein, constructif et créatif doit être bâti. Nous défendons cet idéal par une action constante et intarissable. Notre but ne s'arrête pas à la seule communication de ces valeurs, mais consiste, en les intégrant dans l'ADN-même de l'établissement, à les transmettre à toute personne ayant franchi la porte du conservatoire.